

I.—PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

(Suite.)

Art. III.—QUALITÉS DU STYLE.

Nous avons parlé précédemment de deux qualités *fondamentales* : le *naturel* et l'*originalité*.

La plupart des auteurs divisent les *qualités* du style, en *générales* et *particulères*. Nous les ramènerons, les unes et les autres, aux quatre suivantes, dans le dessein de simplifier, tout en restant suffisamment complet : **Propriété**, **correction**, **élégance**, **convenance**.

* * *

§ I.—Propriété.

1. *Déf.*—La **propriété** est la convenance absolue ou relative du *mot* avec l'*idée*. Le mot propre semble créé exprès pour l'*idée* qu'il enveloppe, comme une coquille de noix s'adapte au fruit qu'elle renferme.

2. *Div.*—1^o La **propriété absolue** est celle où le mot correspond exactement à la chose signifiée. Ex.—*Oxyde de fer*; *criterium*.

2^o La **propriété relative** est celle où le mot reste un simple équivalent du terme absolu.

Ex.—*Rouille* : oxyde de fer ; *signe distinctif* ou *caractère* qui sert à discerner le vrai du faux : *criterium*.

Ainsi cette qualité embrasse les *mots*, *termes*, *expressions propres* et leur arrangement, leur juxtaposition ou la *phrase*.

I.—Les mots propres.

3. *Déf.*—Le **mot propre** est un signe qui rappelle, par suite d'une association régulière d'idées, soit l'image d'un objet matériel, soit l'idée d'une notion abstraite.

Ex.—Poirier (objet matériel ; Innocence (idée abstraite).

L'esprit garde le souvenir *constant* de ce rapport, et quand paraît le mot, entendu ou lu, — Ex. *poirier*, *innocence*, — il éveille dans l'esprit l'idée dont il est le signe ; réciproquement, quand l'esprit éveille l'idée — d'un *poirier*, de l'*innocence* — celle-ci paraît sous l'enveloppe du mot qui la représente.